

Bourse de recherche de courte durée

= *Forschungsstipendien – Kurzstipendien*

= *Research Grants - Short Term Grants*

Appel à candidatures

L'objectif principal de ce programme est de soutenir des projets de recherche dans le cadre de doctorats.

Ces bourses de recherche permettent aux doctorants, toutes disciplines confondues, d'effectuer un séjour de recherche de courte durée en Allemagne dans un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche extra-universitaires publics ou reconnus par l'État allemand. Les post-doctorants peuvent également y prétendre.

Qui peut postuler ?

- Tout doctorant inscrit en France, toutes disciplines confondues, titulaire d'un master ou équivalent
- Tout post-doctorant en France, toutes disciplines confondues, titulaire d'un doctorat pour un séjour de recherche postdoctoral non diplômant
- Des personnes effectuant leur thèse entière en Allemagne ne sont pas éligibles

Que subventionne-t-on ?

Des séjours de recherche de courte durée en Allemagne dans un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche extra-universitaires publics ou reconnus par l'État allemand.

Le projet de recherche en Allemagne doit être réalisé en concertation avec un enseignant-chercheur de l'établissement d'accueil.

Durée de la bourse

- 1 à 6 mois
- Aucune prolongation n'est possible.

N.B. : Les demandes doivent porter sur des nombres entiers de mois. A titre exceptionnel, les séjours peuvent débuter ou terminer au 15 du mois. La commission n'attribue pas forcément la totalité des mois demandés et peut donc raccourcir la durée de la bourse. La décision est prise en fonction du dossier de candidature ainsi que des moyens à disposition.

Prestations :

- Allocation mensuelle selon le statut universitaire :
 - **861 € pour diplômés**
 - **1 200 € pour doctorants et post-doctorants**
- Couverture sociale et assurance



- Forfait pour [frais de voyage](#)
- En cas de handicap ou de maladie chronique : subvention pour des frais supplémentaires liés à votre séjour en Allemagne et non pris en charge par des tiers. Plus d'informations [en anglais](#) et [en allemand](#).

Dates limites de dépôt de candidature :

- **24 février 2023** pour un séjour commençant à partir du 15 août 2023.

Pour plus d'informations, merci de consulter **l'appel à candidature détaillé** sur le site central du DAAD via lequel vous accéderez au portail de candidature :

- → [En anglais](#)
- → [En allemand](#)

Attention !

Veillez noter que votre dossier doit être rédigé en **français** ou en **anglais** et pas en allemand (sauf pour les disciplines en lien avec l'allemand).

Renseignements

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
Maison de la Recherche – Sorbonne Université

Mme Janique NYAM NGUIDJOL
Bureau 512bis
28, rue Serpente
75006 Paris
France

Tél. : +33 (0)1 53 10 57 81
Courriel : nyam-nguidjol@daad.de
www.daad-france.fr

*Mise à jour : **décembre 2022***